

Guide d'Installation pour les Planches Rigides SAOS SPC de 7 mm



Avant de commencer l'installation de ce revêtement de sol, assurez-vous de lire attentivement les Responsabilités et Instructions d'Installation pour le Propriétaire/Acheteur/Installateur. En entamant l'installation de votre revêtement SAOS, vous confirmez avoir lu et compris toutes les exigences et responsabilités décrites. De plus, vous reconnaissez que le non-respect des instructions et recommandations fournies dans ce guide pourrait entraîner l'annulation de la garantie du produit.

- Responsabilité du Propriétaire/Acheteur/Installateur : Il est de votre responsabilité de vous assurer, avant l'installation, que la zone ou l'environnement où le revêtement SAOS SPC sera installé est approprié et conforme à tous les codes du bâtiment locaux. Cela inclut la vérification que le sous-plancher est sec, stable, nivelé, propre et répond ou dépasse les normes de l'industrie, ainsi que le suivi des recommandations fournies. Le fabricant et le distributeur ne seront pas responsables des défaillances du produit résultant du non-respect de ces exigences concernant le site de travail et le sous-plancher.
- Responsabilité du Propriétaire/Acheteur/Installateur : Vous devez inspecter le produit avant l'installation. Cette inspection doit inclure la vérification de tout problème de couleur, de finition d'usine, de fraisage ou de système de verrouillage endommagé. Si des défauts sont constatés, ne procédez pas à l'installation. Contactez immédiatement votre fournisseur pour obtenir de l'aide. Veuillez noter que la garantie du revêtement SAOS SPC ne couvre pas les matériaux présentant des défauts visibles après installation.
- Ce produit peut être installé sur un système de chauffage radiant, à condition que le système soit de type intégré (circulant ou électrique) et situé à environ 1,27 cm (0,5 pouce) sous la surface où le revêtement SAOS SPC sera installé, sans contact direct entre le système et le revêtement. La température ne doit pas dépasser 29°C (85°F), et tout ajustement de température doit être effectué progressivement. Il est de la responsabilité du Propriétaire/Acheteur/Installateur de s'assurer que le système de chauffage radiant est compatible avec ce revêtement. Le choix et l'utilisation de tout système de chauffage radiant sont de la seule responsabilité du Propriétaire/Acheteur/Installateur.
- Dans certains condominiums ou bâtiments multi-unités, les associations ou les propriétaires peuvent avoir des exigences spécifiques en matière de performance acoustique que ce produit pourrait ne pas satisfaire seul. Dans ce cas, un sous-couche acoustique supplémentaire peut être nécessaire. Il est de la responsabilité exclusive du Propriétaire/Acheteur/Installateur de vérifier si ce produit répond aux normes de performance acoustique requises avant de procéder à l'installation.
- A reasonable amount of installed flooring (up to 25% or 100 sq. ft. whichever is less) is enough to determine acceptance of quality.
- Conservez une étiquette de boîte et gardez-la avec votre reçu pour toute référence future.

Avertissement Sanitaire pour les Installateurs

Lors du retrait d'un revêtement de sol résilient existant, sachez que celui-ci, ainsi que ses matériaux de support, feutrine de doublage, adhésifs à base d'asphalte ou autres adhésifs, peuvent contenir des fibres d'amiante et/ou de la silice cristalline. Ne procédez pas au meulage, découpage, ponçage, perçage, sciage, sablage ou pulvérisation de ces matériaux, car cela peut créer de la poussière nocive. L'inhalation de cette poussière présente des risques importants pour la santé, notamment des cancers et des problèmes respiratoires. Il est conseillé de porter un masque anti-poussière approuvé, adapté à ce type de poussière. Si vous n'êtes pas certain que le matériau du sol est exempt d'amiante, considérez qu'il en contient. Les réglementations locales peuvent exiger des tests par un laboratoire certifié ou une agence pour le contenu en amiante, et un retrait ou une élimination réglementés peuvent être nécessaires. Pour plus d'informations, consultez la publication de l'Institut des Revêtements de Sol Résilients (RFCI) intitulée « Pratiques de Travail Recommandées pour le Retrait des Revêtements de Sol Résilients », disponible sur www.rfci.com.

Accessoires et Outils Nécessaires lors de l'installation

Avant de commencer l'installation, assurez-vous de disposer de tous les outils, équipements et accessoires nécessaires, y compris :

Gants de travail, Lunettes de sécurité, Crayon, Ruban à mesurer et petite équerre, Règle droite, Couteaux utilitaires avec lames tranchantes, Pistolet à chaleur, Ligne à tracer, Bloc de frappe, Écartements ou cales de 9/25" (9 mm), Maillet en caoutchouc, Scie (scie à métaux, scie à onglets, scie sauteuse ou scie circulaire), Masque anti-poussière, Balai et pelle à poussière

Customer service support or warranty claim assistance, please contact

Avant de commencer l'installation de votre revêtement de sol SAOS SPC, vous devez :

- Lors de la détermination de la quantité de revêtement nécessaire, prévoir un excédent de 5 % à 10 % pour couvrir les déchets, les découpes, et les besoins futurs ou les remplacements. Pour les installations impliquant des motifs diagonaux, complexes ou autres motifs spéciaux, ou dans des pièces plus petites, augmentez cette marge à 15 % à 20 %.
- Avant d'installer le revêtement SPC, vous devez le laisser s'acclimater horizontalement sur une surface lisse et plane à température ambiante, entre 18°C et 29°C (65°F et 85°F), pendant 3 jours. Conservez le revêtement dans son emballage d'origine jusqu'à l'installation. Si le stockage sur site n'est pas possible, stockez le revêtement SAOS SPC à l'intérieur, horizontalement sur une surface lisse et plane, dans un endroit chaud et sec dans la même plage de température, à l'abri de la lumière directe du soleil et des variations de température.

Préparation du Sous-plancher

- Les installations flottantes peuvent être réalisées sur une variété de sous-planchers, y compris le béton, le contreplaqué, l'OSB, les carreaux de céramique ou de porcelaine, la pierre lisse, le marbre, le granit et le linoléum. Si vous installez sur un sol existant, assurez-vous qu'il est fermement fixé (cloué ou collé) au sous-plancher et qu'il est lisse et nivelé. Lors de l'installation sur un sol en bois ou en stratifié existant, le nouveau revêtement SAOS doit être posé à un angle de 90° par rapport aux lames de sol existantes.
- Pour les sous-planchers en bois, tels que le contreplaqué, l'OSB ou les planches, assurez-vous qu'ils sont nivelés. Tout point haut ou bas dépassant 3 mm sur 1,8 m ou 5 mm sur 3 m doit être corrigé. Poncez les points hauts et remplissez les zones basses pour obtenir une surface plane. Tous les réparations de sous-planchers et sous-couches doivent être effectuées avec un composé de nivellement ou de réparation à base de ciment, résistant à l'eau et ne rétractant pas.
- Les sous-planchers en béton présentent souvent des irrégularités et doivent être nivelés avant l'installation. Utilisez une règle droite de 2,4 m pour vérifier les zones hautes et basses. Remplissez les zones basses avec un composé de nivellement selon les instructions du fabricant. Traiter les vides et les bosses est crucial, car ils peuvent empêcher le système de verrouillage de s'assurer correctement et provoquer des dommages ou affaiblir le mécanisme de verrouillage.
- Avant de commencer l'installation, balayez ou aspirez soigneusement le sous-plancher pour éliminer tout débris ou gravier qui pourrait affecter l'installation. Assurez-vous que le sous-plancher est propre, sec et entièrement lisse. Assurez-vous que toutes les têtes de clous et vis sont encastrées et poncez toutes les saillies, y compris les joints ou les coutures entre les feuilles de sous-plancher. Vérifiez que la structure du sous-plancher a des clous ou des vis placés tous les 30 cm le long des solives et tous les 15 cm le long des supports et des coutures pour éviter les grincements et le gauchissement. Remplacez toute zone du sous-plancher qui est délamée, gonflée ou endommagée.
- Une barrière de vapeur en polyéthylène de 6 mil doit être utilisée, avec des joints chevauchés de 13 à 15 cm et scotchés avec un ruban adhésif étanche (par exemple, ruban adhésif en toile), ou une sous-couche avec une perméabilité à la vapeur d'eau de 0,1 perm ou moins lorsqu'elle est testée selon la norme ASTM E96.
- Ne procédez pas à l'installation si le béton est humide ou montre des signes d'humidité. Une humidité excessive pourrait entraîner de la moisissure ou des champignons. (Les sous-couches avec un frein à vapeur nécessitent toujours cette barrière de vapeur).
- Pour traiter les problèmes de planéité : Poncez les points hauts et remplissez les points bas avec un patch approprié à base de ciment Portland ou un auto-nivelant (laissez sécher complètement) avant d'installer le sol.
- REMARQUE : Ne pas installer sur des sous-planchers présentant une flexion ou une déflexion excessive. L'installation du revêtement SAOS ne corrigera pas les problèmes de flexion ou de déflexion du sous-plancher. Un mouvement ou une flexion excessive du sous-plancher peut endommager le système de verrouillage et entraîner une défaillance.

Sous-planchers Alternatifs Légers

L'installation sur des dalles à base de gypse est limitée aux installations flottantes au-dessus du niveau du sol uniquement. Ne pas utiliser de polyéthylène de 6 mm sur le béton léger, par exemple le béton à base de gypse, utilisez un patch ou un auto-nivelant à base de gypse (laissez sécher complètement) avant d'installer le sol.

- **ATTENTION** : Suivez les directives OSHA (29 CFR 1926.1153) concernant les risques liés à la poussière de silice.

Installation d'un Nouveau Sous-plancher

Installez le sous-plancher perpendiculairement aux solives du plancher en rangées décalées pour garantir que les joints entre les feuilles adjacentes ne s'alignent pas. Pour les solives espacées de 40 cm ou 48 cm, il est recommandé d'utiliser du contreplaqué de 19 mm. Pour les solives espacées de plus de 48 cm, utilisez un sous-plancher d'une épaisseur minimale de 32 mm. Fixez le sous-plancher en le clouant ou en le vissant tous les 15 cm le long des solives pour éviter les grincements et le gauchissement.

INSTRUCTIONS D'INSTALLATION

Ce produit dispose d'une sous-couche thermo-acoustique intégrée, offrant plusieurs avantages : elle aide à minimiser le transfert de bruit de pas vers les pièces situées en dessous et adjacentes à la zone d'installation. Lors des installations sur des dalles en béton au sous-sol ou au niveau du sol, elle agit également comme une barrière thermique, offrant un sol plus chaud en isolant contre la dalle froide.

Customer service support or warranty claim assistance, please contact

www.saoshomesinc.ca

Utilisation d'une Sous-couche Acoustique Supplémentaire

Si votre association de condominiums l'exige, ce produit peut être installé sur une couche supplémentaire de sous-couche acoustique en liège de 3 mm ou 6 mm. Cependant, ne posez pas ce produit sur une deuxième couche de mousse ou tout autre type de base qui est souple, rugueuse, inégale ou non approuvée. Cela pourrait endommager le système de verrouillage et annuler la garantie du produit.

Installation d'une barrière contre la vapeur en polyéthylène de 6 mil

Pour les installations dans les sous-sols et sur les dalles en béton, placez une feuille de polyéthylène de 6 mil d'épaisseur sur la dalle pour empêcher l'humidité (humidité) de pénétrer. Assurez-vous que les joints des feuilles de polyéthylène se chevauchent d'au moins 6 pouces.

Joints de dilatation

Votre sol doit inclure un espace de dilatation continu de 9 mm de large autour du périmètre de la pièce et de toutes les autres surfaces verticales pour accommoder la contraction et l'expansion naturelles dues aux variations quotidiennes et saisonnières de la température. Évitez d'installer le sol directement contre toute autre surface. Les armoires et îlots ne doivent pas être placés directement sur le sol. Veuillez vous référer aux informations supplémentaires fournies pour plus de détails.

Installations dans les sous-sols

Le revêtement de sol SAOS n'est pas une solution d'étanchéité. Tout problème existant d'humidité, d'infiltration d'eau ou d'inondation doit être résolu avant l'installation. Évitez d'installer sur des dalles en béton ayant un historique d'humidité ou de moisissure, car même une dalle qui semble sèche maintenant peut devenir humide ou mouillée de façon saisonnière. Pour une installation sur un nouveau béton, assurez-vous que la dalle a au moins 60 jours et est complètement durcie.

Préparation des jambages de murs et des portes

Retirez toutes les moulures, plinthes et quart-de-rond, en marquant leur côté arrière pour la réinstallation. Enlevez également les seuils de porte, qui pourront être réinstallés plus tard. Pour les encadrements de porte, entailler le bas de l'encadrement avec une scie ou un ciseau pour permettre au revêtement de sol SAOS SPC de glisser en dessous. Pour obtenir une coupe droite, utilisez une scie à main posée à plat sur un morceau de revêtement de sol de récupération comme guide.

Installations commerciales et à collage

- Pour les installations commerciales, ce sol doit être collé en utilisant un adhésif pour vinyle approuvé en pleine surface. Suivez toujours les instructions du fabricant de l'adhésif.
- Pour les installations résidentielles dans de grandes zones avec des fenêtres et des portes-fenêtres orientées au sud ou à l'ouest, une installation collée est recommandée en utilisant un adhésif pour vinyle approuvé en pleine surface.

Installation dans des zones à températures extrêmes, telles que solariums, cottages, cabanes, pièces trois saisons, et espaces non chauffés

- Ce produit peut être installé avec succès dans ces types de zones en le collant en utilisant uniquement l'adhésif approuvé spécialement formulé pour une utilisation dans des zones non chauffées et non climatisées. L'utilisation de tout autre type d'adhésif dans ces conditions annulera la garantie du produit. Suivez toutes les instructions du fabricant de l'adhésif.
- Les limitations de température pour les zones d'installation collées ne doivent pas dépasser la plage de température suivante sur une base annuelle : 0°F à 90°F (-18°C à 32°C). Une installation dans des zones où la température dépasse cette plage annulera la garantie du produit.

Tactiques nécessaires pour l'installation de revêtements de sol SAOS SPC

- Les planches et les carreaux de même épaisseur (et de même marque) sont compatibles et peuvent être installés ensemble (clic-cliqués) pour une transition douce et sans couture entre les zones de plancher dans les installations résidentielles. Pour les installations commerciales, des moulures de transition sont requises entre différentes zones d'installation, comme indiqué dans l'image 1 ci-dessous :

Customer service support or warranty claim assistance, please contact

www.saoshomesinc.ca

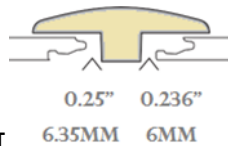
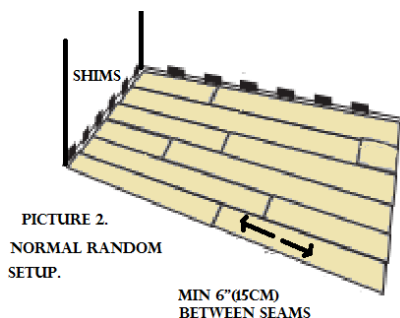


Image1 Moulure en T

- Les grincements se produisent lorsque le sous-plancher se déplace par rapport aux solives ou bouge, souvent en raison de changements de température et d'humidité ou du tassement d'une nouvelle construction. Si le sous-plancher se déplace de haut en bas sur un clou lâche ou une vis mal fixée, cela peut créer des grincements. Lors de l'installation de revêtements de sol SAOS sur des carreaux de céramique existants, assurez-vous de lisser les joints de carrelage avec un composé de nivellement de sol et de réparer tout carreau endommagé ou fissuré. Inspectez soigneusement le sous-plancher et fixez tout clou lâche. Bien que le respect des instructions d'installation puisse aider à réduire le risque de grincements, il n'y a aucune garantie ou assurance que le sol sera complètement exempt de grincements.
- Il est recommandé de fixer votre sous-plancher avec des vis plutôt qu'avec des clous.
- Pour assurer une répartition uniforme des couleurs provenant de différents lots de teintureTirez les planches ou les carreaux d'au moins 3 boîtes et de plusieurs palettes. Réservez les planches et carreaux tachés pour les zones moins visibles. Répartissez également les variations de design dans toute la pièce pour éviter d'avoir des designs similaires côte à côte. Placez les morceaux coupés utilisables dans les placards, près des murs ou dans d'autres endroits moins visibles. Assurez-vous que les joints ne sont pas alignés; ils doivent être espacés d'au moins 6 pouces.
- Assurez-vous que le profil de verrouillage est exempt de contamination telle que des débris, du gravier ou des copeaux de fraisage; nettoyez ces matériaux avant l'installation. Vérifiez que le profil de verrouillage n'a pas été endommagé lors du transport ou de la manipulation. Évitez d'installer des pièces avec des profils endommagés dans les zones à fort trafic; utilisez-les plutôt dans les placards ou les zones moins visibles, ou jetez-les.
- La méthode préférée pour couper les planches ou les carreaux est d'utiliser un couteau utilitaire bien aiguisé. Tracez profondément et cassez l'extrémité de la planche ou du carreau. Assurez-vous de couper à travers le sous-couche attaché au même endroit où vous avez marqué le haut.
- Lors de l'installation au-dessus d'un vide sanitaire, assurez-vous que l'espace fait au moins 18 pouces de hauteur, qu'il dispose d'une barrière contre la vapeur en plastique couvrant complètement le sol, et qu'il est correctement ventilé.
- Évitez de taper directement sur les extrémités ou les côtés des planches ou des carreaux. Utilisez un bloc de frappe pour taper uniquement sur les côtés longs pour ajuster les rangées étroitement. Si vous devez retirer une planche ou un carreau, soulevez-le et la planche ou le carreau installé précédemment avec précaution, en les glissant latéralement pour éviter d'endommager le mécanisme de verrouillage.
- Si les joints d'extrémité ne se ferment pas complètement, utilisez un maillet en caoutchouc pour verrouiller complètement les extrémités ensemble. Tapez fermement le long du joint d'extrémité pour assurer une fermeture étanche.
- N'installez pas en longueur sur des distances supérieures à 60 pieds (18 mètres) ou en largeur sur des distances supérieures à 30 pieds (9 mètres). Pour des surfaces plus grandes, utilisez une moulure en T ou une méthode de collage comme décrit précédemment.
- Il est conseillé d'utiliser une moulure de transition de type moulure en T pour séparer les couloirs adjacents, les pièces et d'autres zones. Reportez-vous à l'image 1 pour les détails de la moulure.
- Assurez-vous que la température de la pièce et du produit se situe entre 65°F et 85°F (18°C et 29°C) pendant l'installation. Pour les zones où les températures dépassent ces limites, utilisez un adhésif qui a une capacité d'adhérence élevée ou un adhésif pour vinyle approuvé en pleine surface. Contactez votre revendeur pour obtenir une liste à jour des adhésifs approuvés.

Démarrage de l'installation



PICTURE 2.
NORMAL RANDOM
SETUP.

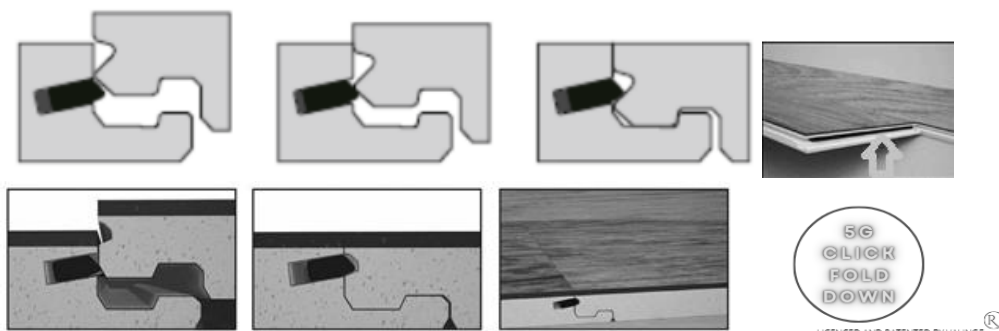
- Déterminez le motif d'installation pour votre sol SAOS SPC et préparez la ligne de départ pour la première rangée. Mesurez la largeur de la planche ou du carreau SAOS SPC et ajoutez 9 mm à cette mesure. Marquez le sol à chaque extrémité de votre mur de départ, à environ 6 pouces (15 cm) des coins. Tracez une ligne le long du mur à cet endroit pour guider votre première rangée, en vous assurant qu'elle est droite même si le mur ne l'est pas.
- Vérifiez qu'il y a environ 9 mm d'espace entre le bord de la première rangée de planches ou de carreaux et le mur. Cet espace permet une légère expansion du SAOS SPC et sera couvert par la plinthe ou le quart-de-rond. S'il y a trop d'espace à un endroit le long du mur, ajustez votre ligne de craie en conséquence. S'il y a trop peu d'espace, vous devrez peut-être couper certaines planches ou carreaux dans la première rangée.
- Le sol SAOS SPC est doté d'un nouveau mécanisme de technologie 5G Fold Click qui rend les tâches plus rapides, plus faciles et plus agréables lors de l'installation par rapport au système 2G et 5Gi normal. Cela garantit également que votre sol bénéficie de joints d'extrémité des planches et carreaux exceptionnellement serrés et solidement verrouillés. (Une vidéo explicative sera disponible sur la chaîne YouTube en recommandation. Elle sera mise à jour).
- Disposez la première rangée de planches ou de carreaux avec le côté étroit de la languette (mâle) face au mur. Verrouillez les extrémités des planches ou des carreaux ensemble en insérant et en fixant l'extrémité de chaque nouvelle planche ou carreau dans la précédente, en vous assurant que toutes

Customer service support or warranty claim assistance, please contact

les pièces sont alignées en ligne droite. Commencez la première planche à 9 mm du mur et coupez la dernière planche pour qu'elle se termine également à 9 mm du mur opposé. Si nécessaire, tapez fermement sur la surface de la planche ou du carreau le long du joint d'extrémité pour garantir que le joint est complètement fermé.

- Il est conseillé d'utiliser des cales temporaires de 9 mm pour maintenir l'écart entre le sol et les murs, car le sol flottant peut se déplacer pendant l'installation. Placez des cales tous les 2 à 3 pieds (60-90 cm) le long du mur de départ et à la fin de chaque rangée de départ pour éviter tout déplacement lors de l'encliquetage des planches ou des carreaux.
- Pour installer la première rangée, travaillez de gauche à droite, en insérant soigneusement les extrémités de chaque planche dans la suivante. Coupez la dernière planche de manière à ce qu'elle maintienne un écart de 9 mm une fois verrouillée en place. Complétez toute la longueur de la première rangée; si le morceau restant mesure 6" (150 mm) ou plus, il peut être utilisé pour commencer la rangée suivante.
- **Note essentielle :** Marquez et coupez la dernière planche ou le dernier carreau avec une scie ou un couteau utilitaire bien aiguisé. Si vous devez retirer et remplacer des planches ou des carreaux pendant l'installation, soulevez-les et faites-les glisser avec précaution pour éviter d'endommager le profil de verrouillage d'extrémité.
- Lors de l'installation de la 2ème rangée et des rangées suivantes Procédez de gauche à droite. Utilisez le morceau coupé restant de la fin de la rangée précédente pour commencer la rangée suivante si possible. Placez une cale de 9 mm entre le mur et l'extrémité de la première planche de la nouvelle rangée. Commencez sur le côté gauche en installant fermement la première planche ou le premier carreau de la 2ème rangée dans la rangée précédente. Insérez le côté long de la planche ou du carreau suivant dans la rangée précédente à un angle d'environ 20°, puis faites-le glisser vers la gauche jusqu'à ce que l'extrémité s'aligne parfaitement avec la pièce installée précédemment et abaissez-le en place. Passez votre pouce sur le joint d'extrémité pour vous assurer qu'il est bien aligné et solidement verrouillé. Si nécessaire, utilisez un maillet en caoutchouc pour taper fermement le long du joint d'extrémité afin de garantir qu'il est complètement fermé. Continuez ce processus pour terminer la rangée entière. Voir Image 3.
- **REMARQUE :** Assurer l'installation correcte des 1ère et 2ème rangées est crucial. Une fois ces rangées entièrement installées, vérifiez que toutes les extrémités des planches ou des carreaux sont parfaitement alignées et que tous les joints longs sont complètement fermés. Réglez tout problème d'alignement ou de gap avant de continuer l'installation.
- Continuez l'installation de la 3ème rangée et des rangées suivantes de la même manière, en coupant la dernière planche ou le dernier carreau pour maintenir un espace de 9 mm une fois verrouillé en place. Remarque : Les joints d'extrémité entre les planches ou les carreaux doivent être espacés d'au moins 6 pouces (15 cm). Voir Image 2.
- Utilisez le dernier morceau coupé de chaque rangée pour commencer la rangée suivante et assurez-vous que chaque rangée est complètement installée.
- Pour empêcher l'alignement des joints d'extrémité et éviter de créer des motifs visibles, coupez l'extrémité gauche de la planche ou du carreau de départ de manière à ce que le premier joint d'extrémité ne s'aligne pas avec ceux des 6 rangées précédentes. Cela améliorera l'apparence générale de votre sol. Voir Image 2.
- Inspectez le sol pour vous assurer qu'il est parfaitement droit, avec tous les côtés et extrémités des planches ou des carreaux entièrement emboîtés et que tous les joints et interstices sont solidement verrouillés. Soulevez et réinstallez toute zone où les planches ou les carreaux ne sont pas correctement engagés. Vérifiez également que l'apparence, l'état et la qualité de chaque planche répondent à vos attentes.
- Continuez à installer le sol par sections de 4 à 6 rangées complètes. Après chaque 4 à 6 rangées, inspectez le sol comme décrit ci-dessus.
- Avant d'installer la dernière rangée, vérifiez soigneusement l'ensemble du sol pour repérer tout écart, erreur ou déplacement. Assurez-vous qu'il y a un écart minimum de 9 mm autour de tout le périmètre du sol, y compris tous les murs, chambranles de porte, poteaux, conduits de chauffage, canalisations, armoires, escaliers, rampes, et toute autre surface verticale ou obstruction.
- Mesurez et coupez les dernières planches ou carreaux pour garantir un espace minimum de 9 mm le long du mur final.
- Retirez toutes les cales temporaires, puis balayez et passez l'aspirateur immédiatement. Suivez les instructions d'entretien et de maintenance fournies dans ce guide. Si des travaux de construction supplémentaires sont prévus, couvrez le sol avec une protection adéquate pour éviter tout dommage accidentel.

Image 3.



Picture3.

Rappel Général

Customer service support or warranty claim assistance, please contact

www.saoshomesinc.ca

- Ne fixez pas les planches individuellement au sous-plancher. Tous les chambranles de porte et les moulures doivent être découpés en dessous. Les meubles comme les armoires et les îlots de cuisine ne doivent pas être installés sur le revêtement de sol en vinyle flottant. Maintenez un espace de 8-9mm autour de toutes les colonnes, îlots, et objets similaires.
- Évitez d'installer des revêtements de sol en vinyle flottant dans des zones non chauffées ou des endroits exposés à des températures élevées et à la lumière directe du soleil, comme les porches, les vérandas, et les solariums, qui manquent de contrôle de la température et de protection solaire adéquats.
- Les moulures murales, y compris les plinthes et les quarts de rond, ne doivent pas être fixées à travers le revêtement de sol en vinyle.
- Assurez-vous de maintenir un espace constant de 8-9 mm autour du périmètre du sol en vinyle à toutes les surfaces verticales. Installez les moulures au moins à 0.79mm au-dessus du revêtement de sol pour permettre le mouvement.
- Ne prolongez pas les sols en vinyle flottants à travers les portes, entrées ou autres ouvertures de moins de 6 pieds (2 mètres) de large. Utilisez une moulure en T ou une bande de transition pour maintenir l'espace d'expansion de 8-9mm dans les ouvertures de moins de 6 pieds (2 mètres). Évitez d'installer des transitions de porte à travers le revêtement de sol en vinyle.
- Pour adapter autour des obstacles ou couper des formes irrégulières, chauffez délicatement le revêtement de sol en vinyle et utilisez un couteau utilitaire bien aiguisé. La création de gabarits en carton des zones à couper et le transfert de ces formes sur le vinyle peut être utile.
- Les pièces complètes de revêtement de sol peuvent être coupées avec un couteau utilitaire équipé de lames robustes. Tracez la surface et cassez les planches le long de la ligne tracée. Utilisez un bord droit en acier pour couper dans la longueur en plusieurs passages avec le couteau utilitaire, puis cassez la pièce le long de la ligne de coupe.
- Nettoyez les débris des joints de verrouillage avec une petite brosse à poils pour garantir un ajustement serré entre les pièces.
- Le revêtement de sol flottant 5G Click présente un mécanisme d'angle/enclenchement avec un clip de verrouillage sécurisé, différent des installations traditionnelles angle/angle. Installez d'abord les côtés longs en engageant le joint à un angle peu prononcé (25°), puis faites glisser la pièce pour aligner le mécanisme de verrouillage à goutte côté court. Placez soigneusement les joints d'extrémité avec le mécanisme de verrouillage 5G, en vous assurant que le côté supérieur touche légèrement la planche adjacente. Une fois le joint supérieur/long côté engagé à un angle peu prononcé, appuyez fermement sur le joint d'extrémité/côté jusqu'à ce qu'il s'enclenche. Voir Image 3.
- **Remarque essentielle :** Lors de la suppression ou du repositionnement d'une planche, les joints de verrouillage à goutte 5G ne peuvent pas être soulevés ou séparés à un angle. Pour retirer une planche, séparez d'abord le joint supérieur/long angle en le soulevant légèrement et en séparant les rangées. Ensuite, glissez le joint à goutte le long du sol. Ne pas séparer correctement le joint pourrait endommager le mécanisme de verrouillage à goutte et nuire à la réinstallation correcte de la planche.

Attention pour l'entretien de votre sol SAOS

- **N'utilisez pas de produits de polissage**, car ils peuvent laisser un résidu terne et pourraient annuler votre garantie.
- **Évitez les produits de nettoyage contenant des tensioactifs** ou ceux qui laissent des résidus, car ils peuvent créer un film terne et potentiellement annuler votre garantie. Testez toujours les nouveaux produits de nettoyage sur une petite zone discrète en premier.
- **Placez des tapis ou des paillasons antidérapants** à toutes les entrées extérieures ou de garage pour capturer la saleté des chaussures et protéger votre sol. Nettoyez régulièrement ces tapis et paillasons. Pour les tapis de zone antidérapants, consultez un fournisseur réputé de revêtements de sol.
- **Un aspirateur régulier et un nettoyage périodique** aideront à maintenir la beauté et la longévité de votre sol SAOS. Une attention accrue est recommandée pour les zones à fort passage et les zones proches des entrées extérieures ou du garage. Pour un nettoyage en profondeur, utilisez des nettoyeurs pour sols en vinyle et en bois dur ainsi qu'une serpillière en microfibre provenant de magasins de bricolage ou de revêtements de sol, en suivant les instructions du fabricant. Vous pouvez également nettoyer avec une serpillière légèrement humide avec de l'eau tiède mélangée à une petite quantité de savon à vaisselle doux.

Customer service support or warranty claim assistance, please contact

www.saoshomesinc.ca

- **Évitez les nettoyeurs abrasifs**, les nettoyeurs pour salles de bain, les produits à base d'ammoniac, les cires, les finitions acryliques, les solutions acides ou à base de vinaigre, les savons à l'huile, les détergents, les produits à base de chlore, l'eau de Javel, les solvants ou tout type de polish. Ceux-ci peuvent endommager de manière permanente la finition de votre sol et annuler votre garantie.
- **Gardez les griffes des animaux domestiques coupées**, surtout pour les grands chiens, pour éviter les rayures. Certaines marques laissées par les griffes des animaux sont normales et ne sont pas considérées comme des dommages.
- **Nettoyez les déversements immédiatement** pour éviter qu'ils ne s'infiltrent dans les fissures. Utilisez un chiffon légèrement humide avec une petite quantité de savon à vaisselle pour les petits déversements.
- **Évitez de faire rouler ou de faire glisser des meubles avec des roulettes** sur le sol, car cela peut endommager la finition. Soulevez et déplacez les meubles avec précaution. Utilisez des protecteurs en feutre sous les pieds des meubles pour éviter les éraflures ou les rayures et nettoyez-les ou remplacez-les régulièrement. Les chaises avec roulettes doivent avoir des roulettes de type barillet et un tapis de protection sous la zone de mouvement de la chaise.
- **Les talons hauts sans embouts de protection** peuvent endommager les sols SAOS. Les dommages causés par les chaussures ne sont pas couverts par la garantie.
- **Les petits dommages ou écarts peuvent être réparés** avec un scellant pour joints en vinyle disponible dans les magasins de bricolage ou de revêtements de sol. Suivez les instructions du fabricant et conservez des planches ou des carreaux supplémentaires pour les réparations futures.
- **Dans les environnements de bureau**, assurez-vous que les bureaux sont équipés de tapis de protection pour éviter d'endommager le sol avec les pieds des chaises et les roulettes.

Conditions nécessaires

- *Ces sols sont destinés uniquement à un usage intérieur et ne doivent pas être installés à l'extérieur, car cela annulera la garantie.*
- *Une exposition prolongée à la lumière directe du soleil provenant de grandes fenêtres ou de portes-fenêtres peut faire dépasser la température de surface du sol les limites d'installation recommandées. Dans les pièces avec des fenêtres orientées au sud ou à l'ouest ou des portes-fenêtres, envisagez d'installer des stores ou des rideaux. Les changements de température rapides dus à la lumière directe du soleil peuvent provoquer une expansion temporaire du sol.*
- **N'installez pas de revêtement de sol SAOS sur un sous-plancher mou**, tel que de la mousse ou de la moquette, ou sur des surfaces inégales, rugueuses ou non planes.

Customer service support or warranty claim assistance, please contact

www.saoshomesinc.ca

GARANTIE LIMITÉE POUR LES SOLS SAOS

Garantie résidentielle limitée à vie et garantie commerciale légère limitée de 15 ans

Cette garantie est régie par les procédures, recommandations, limitations, avertissements et exclusions décrits dans ce document, y compris les sections d'informations générales, les limitations d'installation et la garantie. Les produits de revêtement de sol SAOS bénéficient d'une garantie limitée à vie pour un usage résidentiel et d'une garantie limitée de 15 ans pour un usage commercial léger, couvrant les défauts de fabrication et de main-d'œuvre dans des conditions normales, à condition qu'ils soient installés selon les instructions du fabricant/distributeur. Cette garantie s'applique uniquement au propriétaire/acheteur/installateur d'origine tant qu'il possède de manière continue la propriété où le produit a été installé. Pour valider la garantie, vous devez conserver l'étiquette d'origine du produit, le code UPC et le reçu d'achat. La garantie n'est pas transférable. La responsabilité du fabricant/distributeur est limitée au coût du revêtement de sol SAOS d'origine et ne couvre pas les frais de main-d'œuvre ou d'installation. Si une réclamation est approuvée, la compensation est limitée à la zone jugée valide par le fabricant/distributeur.

Voici les définitions et limitations de la garantie du produit :

- **Produits "En l'État"** : Les produits vendus "en l'état" ne sont pas couverts par cette garantie.
- **Garantie résidentielle** : S'applique uniquement aux maisons unifamiliales possédées et occupées par l'habitant pendant la période de garantie.
- **Garantie commerciale légère** : Couvre les lieux possédés par l'acheteur pendant la période de garantie, y compris les points de vente à faible trafic, les bureaux professionnels et commerciaux, les salles d'attente, les résidences pour retraités et des environnements similaires.
- **Propriétés en location** : Les maisons, appartements et autres unités de location sont considérés comme des zones commerciales légères dans le cadre de cette garantie.
- **Limitations d'utilisation** : Des définitions détaillées sont fournies dans la documentation de garantie.
- **Exclusions** : La garantie ne couvre pas les dommages tels que les indentations, rayures, bosses, dommages causés par les animaux domestiques, taches dues à l'usure normale, perte de brillance dans les zones à fort trafic, érosion, dommages causés par des abrasifs (par exemple, cailloux, pierres, sable), moisissures, champignons, bactéries, manque d'entretien, conditions météorologiques, incendie, eau, catastrophes naturelles, chaleur excessive, systèmes CVC, accidents, mauvaise installation ou manipulation, problèmes de nettoyage, négligence ou non-respect des instructions d'installation et d'entretien. Toute modification du produit en dehors des instructions du fabricant annulera la garantie.
- **Dommages causés par les meubles et les appareils électroménagers** : La garantie exclut les dommages causés par les chaises à roulettes et les objets lourds ou volumineux.
- La garantie ne couvre pas les différences de brillance, de niveaux de gloss ou les bruits provenant du sol ou du sous-plancher. Elle exclut également les sols installés sans un contrôle de température adéquat ou exposés à des températures en dehors de la plage de 65°F à 85°F (18°C à 29°C). L'expansion due à la lumière du soleil ou à des températures élevées n'est pas couverte.
- Les réclamations liées aux différences de couleur ou de caractère par rapport aux modèles exposés, aux échantillons ou aux images publicitaires, ainsi que les changements de couleur naturels dus à l'exposition à la lumière, sont exclues.
- Les défauts de couleur et de fabrication jusqu'à 7 % ne sont pas considérés comme des défauts couverts par la garantie.

Le propriétaire/acheteur/installateur d'origine est responsable de garantir une installation, un entretien et un nettoyage appropriés conformément aux instructions fournies.

Le fabricant/distributeur garantit que la couche d'usure de ce produit ne s'usera pas à travers ou ne se détachera pas du revêtement de sol pendant la période de garantie lorsqu'il est installé et utilisé dans des conditions résidentielles normales et conformément aux termes, aux instructions d'installation, aux limitations et aux conditions spécifiées.

Cette garantie ne couvre pas les dommages liés aux systèmes de chauffage par le sol (radiant), ni les dommages causés par la chaleur émise par ou s'échappant des conduits de chauffage, de la lumière du soleil, des bouches de chauffage, des plinthes électriques ou des registres de systèmes de chauffage à eau chaude, en particulier si les températures dépassent 85°F (29°C).

Si le revêtement de sol SAOS ne répond pas aux dispositions de la garantie, le fabricant/distributeur, à sa discrétion, réparera ou remplacera la zone affectée sans frais pour l'acheteur/propriétaire d'origine avec le même produit ou un produit similaire. Si la réparation ou le remplacement avec un produit similaire n'est pas possible ou satisfaisant, le fabricant/distributeur peut choisir de rembourser le coût original des matériaux affectés. Cette garantie est la garantie exclusive

Customer service support or warranty claim assistance, please contact

www.saoshomesinc.ca

pour le produit et remplace toutes les garanties précédentes, qu'elles soient écrites, verbales, implicites ou autres. Aucune garantie implicite ne va au-delà des termes décrits ici, et le fabricant/distributeur n'est pas responsable des dommages accessoires ou indirects. Cependant, certains états ou provinces peuvent ne pas permettre de telles exclusions, donc cette limitation pourrait ne pas s'appliquer à vous. Cette garantie vous donne des droits légaux spécifiques, et vous pourriez également avoir d'autres droits selon votre juridiction. Il est conseillé de contacter le revendeur d'origine où vous avez acheté le revêtement de sol **SAOS** pour déposer une réclamation de garantie. Si le revendeur n'est pas en mesure de résoudre le problème, soumettez une réclamation écrite dans la période de garantie indiquée sur l'emballage d'origine. Le fabricant/distributeur se réserve le droit d'inspecter le produit sur le site d'installation et de prélever des échantillons pour vérification. Le refus de fournir un accès raisonnable ou la documentation nécessaire peut entraîner le rejet de la réclamation. Toutes les réclamations doivent être effectuées par l'intermédiaire du revendeur et doivent inclure une copie du reçu d'achat original, la documentation d'installation, des photographies du site et toute autre information demandée.

Customer service support or warranty claim assistance, please contact

www.saoshomesinc.ca